

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE

Gérez votre budget grâce à la mensualisation

POURQUOI CHOISIR T

- 1. Je répartis mes dépenses d'eau et d'assainissement sur 11 mois
- 2. Je connais à l'avance les dates de prélèvement des acomptes et leur montant
- 3. J'opte pour le prélèvement bancaire qui est un moyen de paiement pratique et sûr

Une gestion simplifiée

10 acomptes mensuels définis en fonction de votre facture de l'année précédente et une facture de régularisation le 11ème mois après la relève de votre compteur

Un service gratuit

0 € à la souscription et à la résiliation,
0 € pour le réajustement des mensualités

Un service souple

Vous pouvez mettre fin à la mensualisation quand vous le souhaitez ou demander une fois par an l'ajustement de vos mensualités*

Plus d'informations : www.roannaise-de-leau.fr 04 77 68 54 31 - choix nº1 accueilclientele@roannaise-de-leau.fr

_	
Email :	
Référence PDI :	
<u>'</u>	
ans l'habitation :	
re compteur, ce nombre a-t-il : augmenté	
	te de l'adresse du point d'installation) :

Roannaise de l'Eau s'engage à respecter les dispositions légales et règlementaires en vigueur relatives à la protection des données, et, notamment la Loi Informatique et Libertés ainsi que le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Les données personnelles recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par Roannaise de l'Eau afin de pouvoir assurer la mensualisation des usagers qui le souhaitent. Ces données sont utilisées par Roannaise de l'Eau qui s'engage à ne pas les divulguer ou transmettre à d'autres personnes, qu'il s'agisse de personnes privées ou publiques, physiques ou morales, sauf aux fins strictement nécessaires au bon exercice de ses compétences et missions. Ces données seront conservées dans un délai de 10 ans après la fin de le mensualisation et/ou du contrat, puis détruites ou archivées. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données ou exercer votre droit à la portabilité de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données par courriel à l'adresse qui suit : dpo@roannais-agglomeration.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits «Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

 * La modification du montant des mensualités est envisagée en cas d'évolution significative des consommations en cours de cycle.